



Paris, le 18 JUIN 2020

Le Président

Madame le Maire, *Chère Sylvie*

Le Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM) permet depuis 2016 à la Métropole du Grand Paris d'accompagner l'investissement des communes et des territoires de son périmètre.

Le budget primitif pour 2020 adopté par notre Conseil métropolitain lors de la réunion exceptionnelle qui s'est tenue le 15 mai dernier prévoit qu'un « FIM de relance », complémentaire du Plan métropolitain de relance doté de 110 millions d'euros, accompagne la sortie de crise.

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et en application de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020, afin de ne pas mettre en difficulté des projets déjà prévus voire engagés, j'ai le plaisir de vous annoncer que par décision du 11 juin 2020, la Métropole du Grand Paris accorde à votre commune une subvention de :

- 118 777 € pour le projet de requalification de l'avenue Bruyères et création d'une continuité cyclable du rond-point des Bois au rond-point des Bagaudes,
- 19 660 € pour le projet de rénovation du système de chauffage de la commune, de la salle des fêtes et de l'église

ce qui porte le montant total de subventions accordées au titre du FIM à votre commune à 338 885 €. Une convention de financement vous sera adressée prochainement pour signature en double exemplaire pour chaque projet.

Je serai attentif au lancement de ces projets et me réjouis que la Métropole puisse ainsi soutenir votre commune dans la crise sanitaire, économique et sociale que nous connaissons.

Je vous prie de croire, *Chère Sylvie* Madame le Maire, à l'assurance de mes respectueux hommages.

Rien uniquement à toi



Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison

Madame Sylvie GERINTE
Maire de Marolles-en-Brie
Hôtel de Ville
Place Charles de Gaulle
94440 Marolles-en-Brie